

12^E JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LES SOUTIENS DU CANDIDAT TEBBOUNE ACCÉLÈRENT LA CADENCE

Page 2

ENERGIE

**LA LIBYE
FERME
SES CHAMPS
PÉTROLIERS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5087 | Mardi 27 août 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BALANCE COMMERCIALE

**UN EXCÉDENT
DE
3,75 MILLIARDS**

Page 16

EMPLOI, JEUNESSE, LOGEMENT ET ACQUIS SOCIAUX



LES THÈMES QUI GALVANISENT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Page 4

RÉFORME INSTITUTIONNELLE
ET POLITIQUE

**LES PROPOSITIONS
DE CHAQUE CANDIDAT**

Page 2



CRIMES FINANCIERS

**CE QUE PRÉVOIT
LE RÈGLEMENT DE
LA BANQUE D'ALGÉRIE**

Page 5

12^e JOUR

Les soutiens du candidat Tebboune accélèrent la cadence

Au 12^e jour de la campagne électorale pour l'élection présidentielle de septembre prochain, les partis qui soutiennent le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune accélèrent la cadence sur le terrain pour rappeler les réalisations de ce dernier lors de son premier mandant et ses engagements prononcés, tant à Constantine qu'à Oran comme la distribution d'un million de logements et la création de 450 000 emplois.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

En effet, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a affirmé, hier lundi, à Médéa que « le candidat indépendant à la Présidentielle du 7 septembre, Abdelmadjid Tebboune, comptait poursuivre les réformes pour assurer la transition progressive d'une économie basée sur les hydrocarbures à une économie forte et compétitive ».

S'exprimant lors d'un meeting, le SG du FLN a indiqué que « M. Tebboune a entamé depuis son élection en 2019 des réformes économiques et financières qui vont permettre au pays de passer d'une économie basée sur les hydrocarbures à une économie forte et compétitive, en orientant l'ensemble du potentiel national vers l'objectif tracé ».

En ce sens, M. Benmbarek a assuré que « le candidat indépendant M. Tebboune accorde un intérêt particulier à la réforme des collectivités locales et compte garantir de larges prérogatives aux Assemblées élues lors de la prochaine révision des codes communal et de wilaya ».

Evoquant les efforts financiers « conséquents » consentis pour la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre qui ont atteint, pour la seule wilaya de Médéa, plus de 17 milliards de dinars, M. Benmbarek a, enfin, appelé les citoyens à se déplacer en masse le jour du scrutin pour renouveler leur confiance au candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune.

Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahia, a souligné à Boussaâda (M'sila), que « le vote pour le candidat libre Abdelmadjid Tebboune lui permettra de poursuivre la politique de soutien social aux différentes catégories ».

Lors d'un meeting populaire, M. Yahia a expliqué que « le vote pour le candidat libre Abdelmadjid Tebboune lui permettra de poursuivre la politique de soutien social qui englobe les différentes catégories, ainsi que la réalisation des programmes de logement, outre l'augmentation des aides aux femmes au foyer, aux personnes aux besoins spécifiques, aux retraités et aux salaires des employés ».

« Soutenir Tebboune lui permettra également de poursuivre l'édification d'une économie forte et de réaliser davantage de réalisations à tous les niveaux et éche-



lons, ainsi que de couper la route aux opposants et aux personnes malveillantes qui menacent la sécurité de la patrie et à ceux qui s'en prennent à elle », a-t-il dit.

En outre, le président du Front Al Mostakbal, Fateh Boutbig, a déclaré que « le candidat libre Abdelmadjid Tebboune a réalisé une révolution économique, mais elle a besoin de bons citoyens, de réformateurs, d'industriels et de commerçants honnêtes ».

Lors d'un rassemblement populaire tenu hier lundi à Relizane, M. Boutbig mis en exergue les réalisations de M. Tebboune, notant qu'il a été en mesure « de stimuler l'économie nationale et de rétablir la paix sociale, après des tentatives visant à saper l'unité du peuple algérien ».

« Tebboune s'est engagé à créer 450 000 emplois, un chiffre que Tebboune peut réaliser sur le terrain », a-t-il ajouté, précisant que « le candidat Tebboune a pu

rétablir l'équilibre financier du trésor public, éviter l'endettement extérieur et réaliser des exportations hors hydrocarbures que l'Algérie n'a jamais connues depuis l'indépendance ».

En outre, il dira qu'« il y a des institutions dont la légitimité n'est pas remise en cause, alors qu'à une certaine époque on parlait de corruption financière, morale et politique ».

Par ailleurs, le président du Mouvement Al Bina, Abdelkader Bengrina, a affirmé que « le candidat à l'élection présidentielle, Abdelmadjid Tebboune, croit à l'équilibre régional et ne fait pas de discrimination entre les wilayas du pays ».

Lors d'un meeting populaire tenu à Jijel, M. Bengrina a expliqué que « les années 2024 et 2025 seront le début de l'exploitation des projets qu'il a lancés », rappelant les engagements de Tebboune, tout en soulignant qu'il fera de Jijel « un pôle

économique », notamment dans le domaine de la production alimentaire.

« Notre candidat fera de Jijel un pôle économique et touristique par excellence, et notre candidat a été ferme et déterminé à poursuivre les piliers de la gouvernance », a-t-il ajouté.

Du reste, Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a appelé, à Boumerdes, à soutenir le candidat indépendant à la présidentielle du 7 septembre prochain, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de poursuivre le processus de développement du pays.

S'exprimant lors d'un meeting populaire M. Benbaïbeche a souligné « la de sortir en force le jour du scrutin, pour accorder son soutien à ce candidat, ce qui lui donnera la latitude de prendre des décisions pour poursuivre le processus de développement du pays ».

R. R.

RÉFORME INSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE

Les propositions de chaque candidat

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'enjeu de la campagne c'est aussi la réforme institutionnelle et politique. Chaque candidat propose des alternatives à travers des réformes sans pour autant remettre en cause tous les acquis institutionnels. Pour le président-candidat Tebboune « la réforme institutionnelle se poursuivra avec notamment la lutte contre la bureaucratie et la modernisation de la Justice ». Deux points sur lesquels le candidat veut les consacrer s'il serait réélu.

Pas question de toucher à la Constitution qui a consacré la légitimité institutionnelle et a fixé ainsi la répartition des pouvoirs. Le candidat Tebboune clame qu'il procédera « nettoyer le paysage politique » en érigeant « une nouvelle classe politique animée par les jeunes ».

La réforme politique et intentionnelle reste encore à parfaire selon les autres candidats qui n'ont pas voulu s'attaquer à la réforme constitutionnelle mais formuler avec des nuances sur la priorité de réformer le système politique dans sa globalité. Pour Youcef Aouchiche, son

cheval de bataille sera « la réforme radicale et profonde du système de gouvernance » et promet de « donner la parole au peuple pour choisir ses représentants dans les assemblées élues ». Aouchiche ne dévoile pas le contenu de cette réforme en préférant évoquer les aspects génériques de cette réforme et de se contenter dans ses déclarations de consacrer « la séparation des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif » et « de mettre fin au monopole de l'administration dans le but de réhabiliter les assemblées élues ».

L'idée du candidat est de « faire disparaître les disparités régionales et de vivre dans la dignité absolue pour le citoyen ». Les 3 candidats promettent de consacrer « plus de transparence dans la vie politique ». Toutefois, il y a une proposition commune entre le candidat du FFS et du MSP concernant le Parlement. Si Aouchiche veut accroître le rôle du Parlement en élargissant ses prérogatives, Hassani Chérif se penche carrément sur un régime parlementaire.

« Notre programme vise à un passage progressif vers un régime parlementaire

fondé sur la reddition des comptes et la séparation des pouvoirs avec une plus grande participation de la femme et des jeunes dans la vie politique ». Ce candidat issu d'un parti conservateur a changé diamétralement de vision. Il opte selon les déclarations de ce dernier vers « un pluralisme démocratique où tous les avis sont respectés ». Les deux candidats réitèrent également de « ne pas succomber aux tentations monopolistiques des individus » et de mettre l'Etat à l'abri de toute intrusion de groupes ou clans.

Il faut dire que pour les deux candidats, l'option d'un régime semi-présidentiel est la marque de leurs discours. Pour le candidat Tebboune, il est utile de conserver le système dans le cadre d'un régime présidentiel avec une autorité affirmée du premier magistrat du pays sans pour autant renier le rôle institutionnel des deux chambres parlementaires. La bataille est décisive sur ce point qui constitue le fondement même de la doctrine du système de gouvernance et les défis attendus à cet effet.

F. A.

SAHARA OCCIDENTAL ET PALESTINE, CHÔMAGE, STRESS HYDRIQUE, LOGEMENT...

Les messages forts du candidat Tebboune

Deuxième meeting électoral du président-candidat pour la présidentielle du 7 septembre prochain. Abdelmadjid Tebboune était ce dimanche 25 août à Oran. Une semaine après avoir promis à Constantine un deuxième mandat « économique par excellence », Abdelmadjid Tebboune s'est engagé dans la capitale de l'ouest algérien à décréter de nouvelles mesures sociales s'il est réélu le 7 septembre prochain.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La salle omnisport du nouveau complexe Miloud-Hadefi s'est avérée exiguë pour contenir la foule nombreuse venue des onze wilayas de l'ouest du pays écouter et exprimer son soutien au président sortant en ce très chaud dimanche d'août.

Selon un décompte fait par sa direction de campagne, 14.000 personnes ont pu prendre place à l'intérieur de la salle et 3.000 autres ont écouté son intervention de l'extérieur. Abdelmadjid Tebboune a pris la parole à 15h30. Pendant une quarantaine de minutes, il a évidemment évoqué le volet économique de son programme et certains dossiers internationaux. Mais il s'est surtout attardé sur les questions sociales, déclenchant une longue ovation à chaque nouvelle mesure promise.

« Quand je m'engage, j'exécute. L'homme se tient par la langue », a-t-il lancé, s'engageant tout au long de son discours sur des objectifs chiffrés et des échéances précises.

Il a notamment promis une autre augmentation de l'allocation chômage qui passera, s'il obtient un deuxième mandat le 7 septembre, à 20.000 dinars dès 2025. « Tous les citoyens auront leur part dans ce pays », a-t-il assuré, annonçant qu'il fera une priorité de la prise en charge des démunis, des retraités, des personnes âgées, des handicapés et des femmes au foyer.

La préservation du pouvoir d'achat des Algériens sera aussi sa priorité pendant le deuxième mandat à travers, a-t-il expliqué, la poursuite de l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de la bourse des étudiants, ainsi que par la lutte contre l'inflation et le relèvement de la valeur du dinar.



Aux personnels de l'éducation et de la santé, il a promis que la révision de leurs statuts particuliers respectifs se fera avant la fin de l'année en cours.

S'agissant du logement, il a promis la réalisation de 2 millions d'unités, dont au moins 500 à 600 000 logements ruraux, l'objectif étant d'assurer un logement pour tous, y compris aux jeunes de 26-27 ans.

« En 2025, il n'y aura plus aucune zone d'ombre en Algérie », s'est en outre engagé Abdelmadjid Tebboune.

Néanmoins, « la priorité des priorités » sera la lutte contre le chômage, a-t-il fait savoir, annonçant la création, au cours du nouveau mandat qu'il sollicite, de 450 000 emplois et la poursuite de l'effort de l'industrialisation du pays et de la politique de l'encouragement des start-ups et de l'entrepreneuriat des jeunes, « qui sont propres et pas gangrenés par la corruption et le piston », avec l'objectif d'atteindre 20 000 startups, contre 7800 actuellement et seulement 200 en 2019.

Un véritable vivier de l'emploi, au même titre que les quelque 8300 projets d'investissement en cours qui permettront, a-t-il indiqué, de créer 300.000 postes. Les 51 entreprises des oligarques récupérées par l'Etat et remises en activité devraient aussi contribuer à résorber le chômage.

Rappelant sa décision d'intégrer définitivement les travailleurs du pré-emploi, le candidat indépendant à la présidentielle

anticipée du 7 septembre s'est engagé à poursuivre sur cette voie « jusqu'à l'éradication du chômage ».

Dans une région soumise à un fort stress hydrique, Abdelmadjid Tebboune a assuré que son autre priorité c'est l'eau, annonçant à la population d'Oran la réception de la station de dessalement de Cap Blanc au plus tard fin décembre prochain ainsi que plusieurs autres stations en réalisation. Le président-candidat a par ailleurs rappelé la principale réalisation de son premier mandat qui est le redressement de l'économie, avec la perspective d'atteindre en 2027 un PIB de 400 milliards de dollars, « après le désespoir de 2019 », a-t-il souligné.

Abdelmadjid Tebboune a notamment évoqué les grands projets lancés, comme l'exploitation des gisements de fer de Gara Djebilet et de phosphate de Tébessa, et ceux des grandes infrastructures, réitérant son engagement de faire parvenir le rail jusqu'à Tamanrasset et Adrar.

Tebboune réitère les engagements de l'Algérie

Le président-candidat maintient le cap du développement de l'agriculture, rappelant les projets d'envergure dans le secteur, notamment ceux lancés en partenariat avec les Qataris et les Italiens pour la production de lait et de blé et annonçant l'objectif d'atteindre trois millions d'hectares de surfaces irriguées. Surtout, il s'est

engagé à ne plus importer « un seul kilo de blé dur » à partir de 2026. Fin 2027, l'Algérie sera aussi autosuffisante en huiles et sucres, a-t-il dit.

C'est également par des engagements fermes que Abdelmadjid Tebboune a évoqué certaines questions internationales, assurant que « tant que l'Algérie est debout, la Palestine sera protégée » et que l'Algérie « ne laissera pas tomber la question du Sahara occidental ». « Qu'ils fassent les calculs qu'ils veulent, qu'ils falsifient l'Histoire, l'État sahraoui existera », a-t-il solennellement déclaré.

K. H.

ABDELKADER BENGRINA :

« Le candidat Tebboune ne fait pas de différence entre les wilayas »

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a affirmé que le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, à l'élection présidentielle du 7 septembre, croit en l'équilibre régional et ne fait pas de différence entre une wilaya et une autre.

Lors d'un rassemblement populaire dans la wilaya de Jijel, le président du Mouvement El-Bina a attesté que le candidat Abdelmadjid Tebboune ne fait pas de distinction entre les wilayas, affirmant que « les années 2024 et 2025 verront la mise en exploitation des projets qu'il a lancés ».

Rappelant les engagements du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, l'orateur a souligné que « notre candidat fera de Jijel un pôle économique et touristique par excellence, et notre candidat a été ferme et déterminé à poursuivre les fondements de la bonne gouvernance ».

Dans son discours, Abdelkader Bengrina a également évoqué le projet d'extension du port de Djen-Djen. « Le port de Djen-Djen a connu, cette année, d'importants travaux de réhabilitation, après avoir été gelé depuis 2019 », a-t-il dit, soulignant que « le candidat Tebboune a redynamisé le port ».

R. N.

UNE ÉCONOMIE FORTE ET COMPÉTITIVE

Tebboune compte assurer la transition

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a affirmé hier à Médéa que le candidat indépendant à la Présidentielle du 7 septembre, M. Abdelmadjid Tebboune, comptait poursuivre les réformes pour assurer la transition progressive d'une économie basée sur les hydrocarbures à une économie forte et compétitive. S'exprimant lors d'un meeting au complexe omnisports «Imam Ilyes» à Médéa au 12e jour de la campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre, le SG du FLN a indiqué que M. Abdelmadjid Tebboune a entamé

depuis son élection en 2019 des réformes économiques et financières qui vont permettre au pays de passer d'une économie basée sur les hydrocarbures à une économie forte et compétitive, en orientant l'ensemble du potentiel national vers l'objectif tracé. M. Benmbarek a assuré que « le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune accorde un intérêt particulier à la réforme des collectivités locales et compte garantir de larges prérogatives aux Assemblées élues lors de la prochaine révision des codes communal et de wilaya ». L'élection du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune

permettra de poursuivre les réformes engagées jusqu'ici et de consolider les acquis réalisés au cours de son premier mandat, a-t-il soutenu, évoquant, dans ce contexte, les efforts financiers «conséquents» consentis pour la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre qui ont atteint, pour la seule wilaya de Médéa, plus de 17 milliards de DA. M. Benmbarek a, enfin, appelé les citoyens à se déplacer en masse le jour du scrutin pour renouveler leur confiance au candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune.

R. N.

EMPLOI, JEUNESSE, LOGEMENT ET ACQUIS SOCIAUX

Les thèmes qui galvanisent la campagne électorale

Le volet social, notamment le logement et l'emploi, sont au cœur des discours de campagne des candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre.

PAR KAHINA HAMMOUDI

C'est notamment l'engagement du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, lors de son deuxième meeting régional, à Oran, de « continuer à accorder, en cas de son élection pour un second mandat, une grande attention à l'aspect social ». M. Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, dans son discours, à créer 450.000 emplois, à construire 2 millions de logements, à porter l'allocation chômage à

Les conditions d'établissement de la procuration de vote fixées

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé aux électeurs, hier dimanche dans un communiqué, les conditions d'établissement de la procuration de vote, en prévision de la Présidentielle du 7 septembre, l'opération devant se poursuivre jusqu'au 3 septembre prochain.

« En application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment le chapitre relatif au vote par procuration, l'ANIE rappelle à tous les électeurs appartenant à l'une des catégories ci-après, qu'ils peuvent, à leur demande, exercer leur droit de vote par procuration », a ajouté le communiqué.

Dans ce cadre, « les procurations peuvent être établies jusqu'au mardi 3 septembre 2024 par acte dressé par-devant le président de la commission communale de révision des listes électorales pour les grands invalides ou infirmes, les travailleurs et personnels exerçant hors de la wilaya de leur résidence ou en déplacement et ceux retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin », a précisé l'ANIE. Il s'agit également des « universitaires et des étudiants en formation en dehors de leur wilaya de résidence et des citoyens se trouvant momentanément à l'étranger », selon la même source.

Pour les citoyens établis à l'étranger, loin de leur résidence ou se trouvant en territoire national, les procurations sont établies devant le chef de la représentation diplomatique ou consulaire.

S'agissant des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), de la sûreté nationale, et de la protection civile, les fonctionnaires des douanes algériennes et des services pénitentiaires retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin, cette formalité est accomplie par-devant le chef d'unité ou le directeur de l'institution, selon le cas. Les procurations des personnes hospitalisées ou ceux sous traitement à domicile sont établies par acte dressé par-devant le directeur de l'hôpital, a conclu le communiqué.

R. N.



20.000 dinars et à augmenter les pensions des retraités, des personnes aux besoins spécifiques, des femmes au foyer, des personnes nécessiteuses et des étudiants afin que leur dignité soit préservée.

Le volet social, notamment la question du logement, s'est taillé la part du lion dans les programmes et les discours des trois candidats à la présidentielle durant la campagne électorale en cours.

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche, a proposé d'augmenter l'aide au logement rural, de créer quatre « villes intelligentes » dans le nord, le sud, l'est et l'ouest du pays.

Lors de son meeting populaire animé à Relizane, le candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, s'est engagé à « distribuer équitablement les logements et à lever les obstacles bureaucratiques freinant la régularisation des logements individuels ».

Il a également promis de mettre en œuvre

son programme social visant à « poursuivre l'élargissement et la diversification de l'offre de logements en fonction des moyens des citoyens », ainsi qu'à « créer un marché locatif diversifié incitant à l'investissement dans immobilier ».

Les dossiers de la jeunesse, de l'habitat et de la protection sociale, ont été également développés par les candidats en lice et leurs représentants. Le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé, lors d'un meeting à Oran, de « la poursuite par l'Etat de sa politique de protection sociale envers ses enfants », soulignant que son programme électoral prévoit « une hausse des allocations et pensions des retraités, des personnes aux besoins spécifiques et des catégories vulnérables ». M. Abdelmadjid Tebboune a aussi promis de permettre « l'accès des jeunes aux postes politiques et la création d'une nouvelle classe de jeunes entrepreneurs ». Dans le même sillage, le Front des forces socialistes (FFS), M.

Youcef Aouchiche, a souligné lors d'un meeting à Tizi-Ouzou, que son programme électoral est « porteur de solutions pour la protection du pouvoir d'achat des citoyens et des catégories vulnérables, et prévoit la création d'une allocation pour les sans revenus ». M. Abdelaali Hassani Cherif, à Relizane, a affirmé qu'il œuvre pour la garantie d'une répartition équitable des logements et la levée des contraintes bureaucratiques dans la régularisation des situations des bâtisses individuelles. Le candidat souligne que son programme «Forsa» traite, dans son volet social, du souci de poursuivre l'extension et la diversification des programmes d'habitat, aux plans quantitatif et qualitatif, en fonction des bourses des citoyens, en plus de la diversification des sources de leur financement et de l'adoption de mesures d'encouragement de la location des habitations inoccupées.

K. H.

À GHARDAÏA

Youcef Aouchiche appelle les citoyens à soutenir son projet

PAR RACIM NIDHAL

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS) à la Présidentielle du 7 septembre, Youcef Aouchiche, a appelé les citoyens, hier depuis la wilaya de Ghardaïa, à soutenir son projet «Vision pour demain» qui se propose de « bâtir l'avenir de l'Algérie sur des bases solides ».

Dans une déclaration à la presse après des activités de proximité au centre-ville de Ghardaïa, dans le cadre de la campagne électorale de la Présidentielle du 7 septembre, M. Aouchiche a affirmé que son programme électoral « apporte des solutions réalistes permettant d'opérer le changement et de bâtir l'avenir du pays sur des bases solides », appelant les citoyens à soutenir son projet.

Et de préciser que les solutions qu'il propose s'inspirent des principes du 1^{er} Novembre, dont l'un des principaux objectifs est l'établissement d'un Etat social et démocratique, a-t-il dit.

Le candidat du FFS a, par là même, réaffirmé que l'échéance du 7 septembre constituait une opportunité pour se mobiliser en faveur du changement escompté et d'une « Algérie réconciliée avec elle-même ». Saisissant l'occasion de sa

présence à Ghardaïa, wilaya réputée pour son architecture atypique, M. Aouchiche a mis en avant l'importance de la préservation et de la protection du patrimoine national, s'engageant à œuvrer pour le rayonnement culturel et à créer un fonds national visant à encourager les artisans en vue de promouvoir l'économie locale.

Youcef Aouchiche s'engage à édifier un État fort

Le candidat du Front des Forces Socialistes, Youcef Aouchiche, à l'élection présidentielle du 7 septembre, a affirmé que la wilaya de Ghardaïa est toujours fidèle au Front des Forces Socialistes (FFS). « Ghardaïa est un exemple de tolérance, de coexistence, d'adhésion à notre culture et civilisation anciennes, et un exemple de solidarité », a indiqué, hier, Youcef Aouchiche dans la capitale de la vallée du M'Zab.

Dans son intervention, Youcef Aouchiche a ajouté que « Ghardaïa est une base fidèle aux principes de la Révolution de libération, de la démocratie et des droits de l'homme, et elle est toujours fidèle au FFS, et cette fidélité sera cristallisée le 7 septembre ». D'autant, relève Youcef Aouchiche que son programme électoral «

Vision » encourage « l'ouverture de la culture sur le monde » tout en « sauvegardant notre authenticité et nos coutumes », affirmant que « le meilleur exemple de cette préservation est donnée par la population de Beni M'zab et de Beni Isguen ». A cet égard, Youcef Aouchiche a appelé tous les habitants de cette région à se rallier au programme « Vision » qui « institutionnalise et tend à l'édification d'une Algérie fondée sur les principes de la renaissance, du rayonnement culturel et intellectuel et du développement économique ».

Par ailleurs, Youcef Aouchiche a renouvelé son engagement à édifier un « Etat fort et à mettre en place des institutions légitimes par la volonté du peuple ». Dans ce cadre, Youcef Aouchiche a indiqué que « la mise en place d'institutions fortes nécessite la participation de tous les Algériens devant élire leurs représentants au sein de ces institutions ».

Aussi, a-t-il souligné que scrutin du 7 septembre est une « opportunité » pour le peuple algérien d'opérer le changement, appelant les citoyens à participer massivement afin de construire une Algérie forte selon une « vision d'avenir ».

R. N.

CRIMES FINANCIERS

Ce que prévoit le Règlement de la banque d'Algérie

Le Règlement N° 24-03 du 24 juillet 2024 relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive a été publié au Journal officiel N°58.

PAR RIAD EL HADI

Signé par le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah-Eddine Taleb, ce texte de loi vient redéfinir et imposer des obligations renforcées aux banques, établissements financiers, et autres services financiers, à l'instar d'Algérie Poste.

L'Algérie se dote d'un nouveau règlement relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Le règlement du 24 juillet 2024 a été publié dimanche au Journal officiel n°58, ce qui signifie son entrée en vigueur. Dans ce nouveau dispositif, les banques, les établissements financiers et les services financiers d'Algérie Poste sont appelées à jouer un rôle crucial.

Ils doivent prendre de nombreuses mesures pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que la prolifération des armes de destruction massive.

Ce règlement de la Banque d'Algérie interdit aux banques, établissements financiers et à Algérie Poste de « tenir des comptes anonymes ou numérotés ou des comptes sous des noms manifestement fictifs ».

L'Algérie interdit la création de comptes anonymes ou numérotés

Les institutions sous contrôle de la Banque d'Algérie « doivent, dans le but d'éviter de s'exposer à des risques liés à leur clientèle et à leurs contreparties, garantir la mise en place de mesures efficaces en matière de connaissance de la clientèle ». Les banques et les établissements algériens ainsi que l'opérateur historique de la Poste doivent par exemple mettre en place une « politique d'acceptation des nouveaux clients ». L'article 10 de ce règlement oblige les banques et Algérie Poste à « identifier et vérifier l'identité du client, avant l'établissement de la relation d'affaires ou de l'exécution d'une opération. La procédure d'identification et de vérification doit permettre d'établir l'identité et l'adresse du client (ou de son représentant légal) et, le cas échéant, du/des bénéficiaire(s) effectif(s), ainsi que l'objet et la nature envisagée de la relation d'affaires ou d'une opération occasionnelle ».

Selon ce règlement, les banques algériennes et Algérie Poste sont obligées d'avoir une connaissance parfaite et approfondie de leurs clients, qu'ils soient personnes physiques ou morales.

Cinq cas qui peuvent susciter des soupçons

L'article 11 du nouveau règlement de la Banque fixe cinq cas où les banques, les



institutions financières et Algérie Poste « doivent prendre des mesures de vigilance à l'égard de leur clientèle ».

1- Lorsqu'elles établissent une relation d'affaires ;

2- Lorsqu'elles réalisent une opération occasionnelle dont le montant est supérieur au seuil fixé par voie réglementaire, que celle-ci soit exécutée en une seule fois ou au moyen de plusieurs opérations entre lesquelles semble exister un lien ; 3- Lorsqu'elles effectuent une opération occasionnelle sous forme de virement électronique au-dessus du seuil fixé par voie réglementaire, ou plusieurs opérations qui semblent liées et dont le montant global dépasse le seuil fixé ;

4- Lorsqu'il existe un soupçon de blanchiment des capitaux ou de financement du terrorisme ou de financement de la pro-

lifération des armes à destruction massive, indépendamment de toute exemption ou de seuil prévu par voie réglementaire ;

5- Lorsqu'il existe des doutes concernant la véracité ou la pertinence des données d'identification du client, précédemment obtenues. Pour les transactions avec des pays présentant un risque élevé de blanchiment d'argent, l'Algérie ne les interdit pas, mais elle exige de ses banques, établissements financiers et Algérie Poste, d'appliquer des « mesures de vigilance renforcée, proportionnées aux risques, dans leurs relations d'affaires et opérations avec des personnes physiques ou morales de pays pour lesquels le groupe d'action financière (GAFI) appelle à le faire et/ou qui sont déterminés par l'autorité compétente ».

R. E.

PASSEPORT ALGÉRIEN

Les nouvelles modalités d'annulation et de destruction mises en place

L'arrêté interministériel 25 juillet 2024 fixant les modalités pratiques de remise, d'annulation et de destruction du passeport, a été publié au dernier Journal Officiel N° 57 du 21 août 2024.

Ainsi, en application des dispositions de l'article 9 du décret exécutif n° 23-179 du 7 Chaoual 1444 correspondant au 27 avril 2023 susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer les modalités pratiques de remise, d'annulation et de destruction du passeport, désigné ci-après « passeport ».

« L'autorité compétente, auprès de laquelle le dossier de la demande a été déposé, informe par tous moyens possibles y compris ceux électroniques, le titulaire du passeport, afin de le retirer », est-il notamment mentionné dans l'article 2 dudit arrêté.

Dans le cas où le concerné ne se présente pas pour le retrait de son passeport dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de la notification, un premier avis écrit de retrait lui est adressé.

Si le concerné ne se présente pas après

l'expiration d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours de la date du premier avis, un deuxième avis écrit de retrait lui est adressé.

Après l'expiration du délai de cent quatre-vingts (180) jours, de la date du premier avis de retrait, et si le passeport n'est pas retiré, l'autorité où se trouve le passeport, informe l'autorité de délivrance qui notifie à son tour et sans délai, le centre national de production des titres et documents sécurisés à l'effet de l'annuler et de désactiver ses fonctionnalités.

Quant à l'étranger, le poste diplomatique ou consulaire avise ledit centre national aux mêmes fins.

« L'autorité de délivrance du passeport et l'autorité compétente auprès de laquelle le dossier de la demande a été déposé, s'assurent de l'opération d'annulation du passeport et de la désactivation de ses fonctionnalités », précise-t-on.

Voir sur : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2024/F2024057.pdf>

R. N.

DIPLOMATIE

Ahmed Attaf s'entretient avec son homologue tunisien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ahmed Attaf, a eu hier un entretien téléphonique avec son homologue tunisien, Mohamed Ali Nafti, le félicitant à l'occasion de sa nomination à la tête de la diplomatie tunisienne, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nobles tâches, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le ministre Ahmed Attaf a également exprimé « son aspiration à travailler en étroite collaboration avec son frère, le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Tunisiens à l'étranger aux niveaux bilatéral et multilatéral, en application des hautes directives des dirigeants des deux pays frères, le Président Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le Président Kais Saïed », ajoute le communiqué. « Les deux ministres ont convenu d'organiser une rencontre bilatérale dans les meilleurs délais, dans le cadre de la poursuite des efforts visant à renforcer la dynamique propre et significative des relations algéro-tunisiennes dans les différents domaines et à œuvrer à les doter de tous les atouts nécessaires à leur développement », ajoute la même source.

GENDARMERIE NATIONALE

Campagne de sensibilisation pour réduire les accidents de la route

L'escadron territorial de sécurité routière de la Gendarmerie nationale à Zeralda (Alger) a organisé une campagne de sensibilisation sous le slogan « tous concernés par la réduction des accidents de la route », et ce dans le cadre de la mise en œuvre du plan spécial de sécurisation de la saison estivale 2024, a indiqué, hier un communiqué de ce corps de sécurité. Cette campagne de sensibilisation visant à rappeler aux usagers de la route l'importance de respecter le code de la route notamment la signalisation, a consisté à assurer la présence des éléments de la gendarmerie sur le terrain pour orienter les conducteurs notamment durant le week-end, qui enregistre un trafic routier dense sur les axes d'Alger, durant la saison estivale, a précisé la même source. Dans ce cadre, les efforts se sont focalisés sur « l'accompagnement des usagers de la route et leur sensibilisation aux répercussions des accidents de la route, aux dangers liés à l'excès de vitesse, aux dépassements et manœuvres dangereuses, et au non-respect de la distance de sécurité ». Les éléments de la Gendarmerie nationale ont mis en garde contre « les risques liés à l'utilisation du téléphone portable et le manque de concentration au volant notamment à cause de la fatigue ». A ce titre, « les usagers de la route sont accompagnés, et ce à travers l'établissement de contraventions et la sensibilisation des citoyens », conclut le communiqué.

R. N.

Le MJS va tenir des bilatérales avec les fédérations

Le directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mustapha Ali Hassani, a révélé, dimanche, que son département s'apprête à tenir des réunions bilatérales avec toutes les fédérations ayant pris part aux Jeux olympiques de Paris.



COMPÉTITIONS CONTINENTALES

Le stade du chahid Ali Ammar dit «Ali la Pointe» de Douera homologué par la CAF

Le stade du chahid Ali Ammar dit «Ali la Pointe» de Douera homologué par la CAF

Le nouveau stade de Douera (Ouest d'Alger) d'une capacité de 40.000 places, baptisé du nom du chahid Ali Ammar dit «Ali la Pointe», vient d'être officiellement homologué par la Confédération africaine de football (CAF) et pourra abriter les matchs des compétitions CAF et FIFA, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué sur son site officiel.

Dans sa correspondance envoyée à la Fédération algérienne de football, ce lundi 26 août 2024, la CAF a profité de l'occasion pour « féliciter les responsables du stade et la FAF pour les remarquables travaux réalisés dans cette enceinte, la plaçant comme l'une des meilleures dans notre continent », a écrit l'instance africaine. L'exploitation du nouveau stade de Douera est attribuée au Mouloudia club d'Alger (MCA), selon le décret présidentiel n° 23-385 du 15 Rabie Ethani



1445, correspondant au 30 octobre 2023, paru au Journal Officiel N°69, rappelle-t-on. En vertu dudit décret, le MC Alger « doit assurer la bonne gestion de l'infrastructure sportive, et de veiller à son entretien et à sa maintenance. Il est, également, tenu au respect des normes techniques et de sécurité y afférentes, conformément aux spécifications prévues par la réglementation en

vigueur ». « Dans le cadre de l'organisation des compétitions sportives nationales, continentales et internationales, le MCA peut mettre avec contrepartie les installations de l'infrastructure sportive, à la disposition de la Fédération algérienne de football et des autres organisations sportives, suivant des règles fixées par la convention d'exploitation », ajoute le texte.

France : Amine Gouiri buteur et passeur face à Lyon !



Pour la clôture de cette première journée du championnat de France, le Stade Rennais a accueilli sur son terrain l'Olympique Lyonnais. De part et d'autre, Amine Gouiri et Saïd Benrahma étaient titulaires. Le Stade Rennais, désireux de retrouver de l'allant après une saison 2023-2024 ratée, a bien débuté la rencontre en ouvrant le score dès la 19e minute par l'intermédiaire de Bourigeaud, qui profite d'un détournement de son coup-franc pour lancer les siens (1-0). Seulement deux minutes plus tard, Amine Gouiri débutait son show. Grâce à son pressing, l'international algérien a profité d'une mauvaise relance du défenseur lyonnais vers son gardien pour récupérer le ballon, dribbler Lucas Perri et proprement conclure son action (2-0). Le retour des vestiaires n'a pas eu grand impact sur le scénario du match. Rennes continuait à dominer, Benrahma et Lyon à se casser les dents sur le bloc adverse et Gouiri, quant à lui, de briller. L'attaquant des Verts, au four et au moulin, était à deux doigts d'inscrire deux superbes buts, la première fois quand son tir enroulé a touché le montant gauche de Perri, la seconde sur une belle frappe qui a touché, cette fois, le montant droit. Alors que Steve Mandanda arrêtrait un penalty de Mikautadze qui aurait pu tout relancer, Gouiri, lui, mettait fin au suspense en délivrant une passe décisive pour son coéquipier et néo-rennais Meister, permettant ainsi à Rennes de l'emporter largement face à Lyon (3-0). L'Olympique Lyonnais devra vite se relancer en recevant l'AS Monaco à domicile la semaine prochaine. Le Stade Rennais, de son côté, cherchera à enchaîner sur la pelouse du RC Strasbourg Alsace

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS L'Algérie dans la liste des participants



Les clubs de basket-ball algériens du WO Boufarik et du TRA Draria figurent dans la liste des participants à la 36^e édition du Championnat arabe des clubs de la discipline, prévue du 1^{er} au 12 octobre à Alexandrie (Egypte), a indiqué lundi l'Union arabe de basket (UAB). Outre les deux formations algériennes, 17 autres clubs ont confirmé leur participation à ce tournoi, dont le tenant du titre, Beyrouth Club. L'instance arabe a également fait savoir que la date du tirage au sort et la formule de compétition seront dévoilés ultérieurement. Le WO Boufarik a été sacré champion d'Algérie de basket-ball 2024, décrochant la 10e trophée de champion de son histoire, en remportant la finale de la Super-Division contre le TRA Draria 2-0 (aller : 83-59, retour : 60-41).

La dernière édition du Championnat arabe des clubs de basket, disputée en octobre 2023 au Qatar, avait sacré du club libanais de Beyrouth Club devant l'AS Salé du Maroc sur le score de (86-75).

Liste des clubs participants à la 36^e édition du Championnat arabe des clubs (1-12 octobre à Alexandrie): Egypte : Al Ittihad d'Alexandrie (organisateur), Sporting SC, Samouha Emirats arabes unis: Al Bataeh, Al Sharjah, Al Wahda ; Liban: Beyrouth Club, Champville SC, Antonine SC ; Koweït: Al Qadissiya, Kazma SC ; Algérie: WO Boufarik, TRA Draria ; Qatar: Al Ghorafa, Al Arabi Riyadi ; Libye: Al Nasr ; Yémen: Al Yémen SC ; Oman: Seib ; Maroc: AS Salé.

Décès de l'ancien basketteur international Mohamed Brik



L'ancien joueur de l'équipe nationale de basket-ball, Mohamed Brik, s'est éteint, dimanche à Mascara, à l'âge de 70 ans, suite à une maladie. Né en 1954 dans la ville de Mascara, Mohamed Brik a entamé son parcours sportif avec l'équipe du GCR Mascara de basket-ball, dans les années 80, réalisant avec son équipe la première place au championnat de 1ère division. Il a également eu une expérience réussie avec l'équipe de basket-ball du MC Oran, lors des saisons 1990-1991 et 1991-1992, avant d'être appelé, en 1992, à rejoindre les rangs de l'équipe nationale de basket, avec laquelle il participa à plusieurs tournois internationaux, dont le plus important a été la Coupe d'Afrique des Nations, que l'Algérie a accueillie en 1993. Mohamed Brik est revenu, au milieu des années 1990, pour rejoindre l'équipe des jeunes du CR Mascara, et ce jusqu'à lasaison 2006-2007. Le défunt avait eu également une expérience en tant qu'entraîneur de l'équipe de 2007 à 2010, selon la même source. Le défunt Mohamed Brik a été inhumé, dimanche après la prière de l'Asr, au cimetière de Sidi Mohamed Cherif de la ville de Mascara.

Le MJS va tenir des bilatérales avec les fédérations



Le directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mustapha Ali Hassani, a révélé, dimanche, que son département s'apprête à tenir des réunions bilatérales avec toutes les fédérations ayant pris part aux Jeux olympiques de Paris.

« Des réunions qui devraient nous permettre d'établir un état des lieux exhaustif de la participation de chaque fédération présente à Paris », a précisé ce cadre du MJS présent à la conférence de presse du secrétaire du comité olympique algérien (COA), Kheireddine Barbari.

Le bilan des JO « très honorable »

« Il sera question aussi de mettre en place une commission spécialisée afin de réunir toutes

les informations nécessaires sur les fédérations et leurs athlètes avant d'entamer le travail en prévision des prochaines échéances internationales », fait-il savoir également avant d'exprimer sa désapprobation devant l'absence chronique des sports collectifs (football, Handball, volley-ball et basket-ball) aux JO. Il appelle, à ce titre, les responsables de ces disciplines de prendre les mesures nécessaires pour signer dans l'avenir leur présence sur l'échiquier olympique. Mustapha Ali Hassani a tenu, néanmoins, à

exprimer sa satisfaction du bilan des athlètes algériens aux JO 2024 le qualifiant de « très honorable ». « Les résultats de nos athlètes à Paris sont nettement supérieurs comparativement à ceux de plusieurs pays des autres continents qui y ont participé avec des délégations plus étoffées », a précisé Hassani soulignant, juste après, que les 280 milliards réservés par les autorités algériennes à la préparation des athlètes élite ont été répartis entre 21 fédérations dont celle des sports paralympiques.

Compétitions interclubs de la CAF (premier tour préliminaire) : carton plein pour les représentants algériens

Les trois représentants algériens engagés dans les compétitions africaines des clubs ont réussi un carton plein avec la qualification du MC Alger et du CR Belouizdad pour le 2^e tour préliminaire de la Ligue des champions, et le passage du CS Constantine au second tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. En ligue des champions, le CR Belouizdad, facile vainqueur à Brazzaville face aux Congolais de l'AC Léopards (2-0), a réédité l'exploit au match retour disputé au stade Mustapha Tchaker de Blida en allant chercher la victoire ainsi que la qualification au 2e tour préliminaire, en s'imposant sur le score de 1 à 0, grâce à une réalisation signée par le milieu de terrain Benguit (24'). Il faut dire que cette qualification au deuxième tour préliminaire ne constitue nullement une surprise pour le vice-champion d'Algérie, habitué à disputer les premiers rôles dans cette prestigieuse compétition africaine, et dont l'objectif pour la direction du Chabab est de "continuer à progresser et à chercher à s'améliorer à chaque match.", comme l'avait affirmé le coach français du CRB, Corentin Martins. Au deuxième tour préliminaire (aller à l'extérieur : 13-15 septembre, retour à domicile : 20-22 septembre), le vice-champ-

ion d'Algérie affrontera l'AS Douanes (Burkina Faso), qualifiée aux dépens du Coton FC du Bénin (aller : 0-0, retour : 1-1). Le MC Alger, l'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, a lui aussi validé sans trop tremblé son ticket pour le 2e tour préliminaire de la compétition, après sa victoire décrochée jeudi au stade Mustapha-Tchaker de Bilda face aux Libériens de Watanga FC (2-0), soit le même score que celui enregistré lors de la manche aller. Les buts du MC Alger ont été inscrits par Bayazid (16') et Ben Haoua (89e). Lors du match aller, disputé dimanche dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki, les champions d'Algérie s'étaient imposés (2-0), grâce à ses deux nouvelles recrues estivales Zakaria Draoui (7e) et l'Ivoirien Kipré Jr Zunon (42e). Prévue initialement à Monrovia, la première manche a été délocalisée à Alger après l'accord de la Confédération africaine de football (CAF), sur demande de Watanga FC. Au prochain tour préliminaire de la Ligue des champions (aller à l'extérieur : 13-15 septembre, retour à domicile : 20-22 septembre), le MCA sera opposé à l'US Monastir (Tunisie) qualifiée face à l'AS PSI du Tchad (aller: 0-1, retour: 2-0). En Coupe de la Confédération

africaine, le CSC, vainqueur avec maîtrise lors de la première manche disputée à Constantine face aux Rwandais de Police FC (2-0), s'était également qualifié au 2^e tour préliminaire de l'épreuve, en s'imposant une nouvelle fois lors du match retour 2-1, dimanche à l'Arena Bily de Kigali. Le FC Police avait ouvert le score par Ani (14e) avant que le CSC ne renverse la situation en inscrivant deux buts, respectivement par Benchaâ (40') et Temine (60'). Vainqueur (2-0) lors du match aller à Constantine, le CSC jouera le 2^e tour préliminaire face aux Ghanéens du FC Nsoatrem, qualifiés aux dépens du TP Elect Sport (Tchad). Le match aller aura lieu à Constantine entre le 13 et le 15 septembre, alors que la manche retour est prévue entre le 20 et le 22 septembre au Ghana. L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, a été exemptée du 1er tour préliminaire. Il débutera donc directement au deuxième tour, contre le Stade Tunisien, qui s'est qualifié aux dépens de Jamus (Soudan Sud). Le match aller aura lieu à Tunis (13-15 septembre), alors que la manche retour se jouera à Alger, entre le 20 et le 22 septembre.

JEUX OLYMPIQUES-2028

La préparation des athlètes dès à présent

Le secrétaire général du Comité olympique algérien, Kheireddine Barbari, a souligné lors d'une conférence de presse organisée dimanche au siège du Comité olympique algérien (COA) l'importance cruciale de se préparer en vue des Jeux olympiques de 2028, qui auront lieu à Los Angeles.

D'après lui, cette préparation doit débuter dès maintenant afin de maximiser les opportunités de réussite. Barbari a mis en évidence l'importance de repérer et de soutenir les jeunes talents prometteurs afin d'assurer la compétitivité de l'Algérie lors de ces compétitions internationales. Dans leurs catégories respectives, Haïthem Chenitef, demi-fondiste, et Nesrine Abed, athlète chélifienne, ont été évoqués parmi ces jeunes espoirs pour leurs performances remarquables. Ils sont considérés comme un avantage considérable pour l'avenir du sport en Algérie. Barbari a souligné l'importance de soutenir et d'encadrer ces jeunes athlètes afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel et atteindre des médailles lors des prochaines olympiades. Barbari s'est aussi penché sur les difficultés auxquelles certains sportifs ont fait face, en mentionnant notamment Djamel Sedjati et Imène Khelif, qui ont été victimes de tentatives de déstabilisation lors des Jeux de Paris. Il a mis en évidence l'importance du soutien des équipes administratives et techniques afin de préserver ces athlètes et de leur permettre de se concentrer pleinement sur la compétition. L'affaire Khelif a été suivie de près par un groupe d'avocats qui ont promis de tenir le public au courant dès que possible,



tout en respectant la discrétion requise dans ce genre de dossier. Selon le directeur général des Sports du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Algérie vise à qualifier un ou deux sports collectifs pour les Jeux olympiques de 2028. Dans les sports individuels, l'Algérie a toujours été représentée avec l'athlétisme, la natation et le judo. Selon le directeur général des Sports, il est encore trop tôt pour donner des détails sur le bilan de la participation algérienne aux Jeux Olympiques de Paris, car les Fédérations concernées n'ont pas encore remis leurs rapports. Toutefois, il s'est montré satis-

fait de la performance globale de l'Algérie lors de ces Jeux. Cette satisfaction découle principalement du fait que, par rapport à d'autres pays, comme la Roumanie, qui n'a pas réussi à décrocher de médailles d'or malgré un plus grand nombre d'athlètes engagés, l'Algérie a su tirer son épingle du jeu. Lors des récents Jeux de Paris, des résultats historiques ont été obtenus, notamment grâce aux médailles d'or remportées par Imane Khelif en boxe et Kaylia Nemour en gymnastique. Ces succès individuels ont renforcé la réputation de l'Algérie sur la scène olympique, mais l'ambition est dés-

ormais d'élargir cette réussite aux sports collectifs. L'Algérie a participé aux JO de Paris-2024 avec un total de 45 athlètes, et a réussi à décrocher trois médailles : deux d'or et une de bronze. Ces résultats témoignent de la capacité de l'Algérie à se distinguer dans des disciplines variées, mais l'objectif pour 2028 est d'aller encore plus loin en élargissant cette réussite aux sports collectifs. Cela nécessitera un investissement continu dans la formation et le développement des athlètes, ainsi qu'une stratégie bien définie pour identifier et soutenir les talents émergents.

MONDIAUX-2024 DE LIMA (U20)

L'Algérie envoie une délégation record

Une délégation algérienne sans précédent s'apprête à participer aux Championnats du monde d'athlétisme des moins de 20 ans, qui se tiendront du 27 au 31 août prochains à Lima, au Pérou. Seize jeunes athlètes algériens (quinze garçons et une fille), représenteront leur pays lors de cet événement sportif majeur. Cette participation marque un tournant

historique pour l'athlétisme algérien. Jamais auparavant l'Algérie n'avait envoyé un contingent aussi important à une compétition mondiale de jeunes dans cette discipline. Cette augmentation significative du nombre d'athlètes qualifiés témoigne des progrès réalisés par l'athlétisme algérien ces dernières années, notamment dans les catégories de jeunes. Les

Championnats du monde U20 de Lima s'annoncent comme un rendez-vous sportif de grande ampleur. Outre la délégation algérienne, pas moins de 1704 athlètes, garçons et filles confondus, ont confirmé leur participation. Ces sportifs représenteront au total seize nations, faisant de cette compétition un véritable rassemblement planétaire des meilleurs espoirs de

l'athlétisme mondial. La capitale péruvienne s'apprête donc à accueillir pendant cinq jours l'élite de l'athlétisme junior. Pour les jeunes athlètes algériens, cette compétition représente une opportunité unique de se mesurer aux meilleurs de leur génération et d'acquérir une précieuse expérience internationale. La présence d'une délégation

algérienne aussi nombreuse à ces Championnats du monde U20 suscite de grands espoirs pour l'avenir de l'athlétisme national. Ces jeunes talents auront l'occasion de démontrer leur potentiel sur la scène internationale, ouvrant potentiellement la voie à de futures performances de haut niveau dans les compétitions seniors.

DJELFA

La station de gravures rupestres «Faidjet Elben», un chef-d'œuvre de l'homme préhistorique

Située dans la commune de M'liliha, à 50 km de Djelfa, la station de gravures rupestres «Faidjet Elben» est un chef-d'œuvre de l'homme préhistorique.

Les gravures de la station «Faidjet Elbene» sont considérées parmi les plus prodigieuses œuvres artistiques réalisées par l'homme préhistorique dans la région de Djelfa, selon des spécialistes en archéologie et des chercheurs de l'université Ziane-Achour. Cette station de gravures rupestres, restée longtemps méconnue des visiteurs, du fait de son éloignement des routes fréquentées par les citoyens, mais aussi de sa situation entre deux chaînes montagneuses, est un «véritable chef-d'œuvre de l'homme préhistorique», a indiqué, à l'APS, le chercheur en archéologie et patrimoine de la région de Djelfa Hakim Chouiha. Les gravures rupestres de cette station se distinguent par leur style, dit de «Tazina», qui se traduit par l'effilement et l'épuration des lignes, un reflet du sens esthétique de l'homme de l'âge de pierre, a-t-il noté. Ce site archéologique revêt une grande importance de par son emplacement, mais aussi en raison des gravures d'animaux et d'humains qui y sont représentés et qui mettent en évidence les changements cli-



matiques et environnementaux intervenus dans la région, a ajouté le même chercheur. Selon M. Chouiha, ces gravures représentent, notamment, des animaux, dont le rhinocéros et des sortes d'hyènes rayées, connues sous le nom de chiens sauvages d'Afrique ou lycaons, présents, à ce jour, dans le parc national de l'Ahaggar et du Tassili. Selon la fiche technique de cette station, élaborée par Henri Lhot (chercheur français) et Malika Hachid (chercheuse algérienne), les gravures rupestres de cette station ont été réalisées dans le style dit «Tazina» qui se distingue par la beauté des formes et leur fluidité et caractérisées par l'absence de certains détails, comme la queue et les cornes des animaux, alors que les corps

sont parfois reproduits en moyen ou petit format. A son tour, le directeur par intérim de la culture et des arts, Aïssa Kaâbouche, a assuré que les gravures rupestres de cette station «sont assez bien conservées en dépit des aléas naturels». Il a fait part de l'inscription de ce site sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels matériels de la wilaya conformément à une décision de cette dernière émise l'année dernière, outre sa proposition au classement national à l'issue d'une rencontre supervisée par la commission nationale des biens culturels en décembre dernier. La rencontre a été sanctionnée par la validation du classement de ce site sur la liste du patrimoine matériel, dans l'attente de sa publication au *Journal*

Officiel, selon le même responsable.

Plus de 50 biens culturels inscrits sur l'inventaire de la wilaya et proposition de 10 sites au classement

Outre le site «Faidjet Elben», dont le classement au patrimoine national est doté d'une extrême importance, la wilaya de Djelfa compte 56 biens culturels inscrits sur son inventaire culturel, dont une dizaine proposée au classement, selon la Direction locale de la culture.

Le directeur de la culture a cité parmi ces sites proposés au classement, celui des monuments funéraires de «Chenaba» et le fort romain avancé du lieu-dit «Ben Lahouainia» de la commune d'El-Birine (nord de Djelfa), outre d'autres sites archéologiques mis à jour récemment et un nombre de vieilles mosquées.

La wilaya de Djelfa compte 47 sites de gravures rupestres préhistoriques dotés d'une grande valeur patrimoniale et civilisationnelle, englobant près de 950 peintures rupestres, en plus de diverses pièces et objets en pierre, en os et funéraires, attestant de la présence de l'homme préhistorique dans la région qui plonge ses racines dans les temps anciens, selon les experts du domaine. Ces œuvres d'art laissées par l'homme à travers différentes époques de son histoire sont le reflet de sa vie quotidienne, de son environnement et de son développement intellectuel, psychologique et culturel à travers les âges, tout en informant sur les métiers qu'il exerçait (chasse et autres).

EL BAYADH

«Rekb Sidi Cheikh», une tradition séculaire qui mérite sa place au patrimoine mondial immatériel

La waâda ou Rekb de Sidi Cheikh, célébrée chaque année dans la région de Labiod Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh, est considérée comme une manifestation traditionnelle qui mérite sa place dans le patrimoine mondial immatériel de l'Unesco. Cette manifestation, avec toutes les significations qu'elle porte, qu'elles soient religieuses, spirituelles, culturelles, sociales ou encore historiques, est célébrée, chaque année, pour se remémorer les mérites du «wali salih Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Samaha, dit Sidi Cheikh», considéré comme l'un des symboles de la région et une source de fierté pour ses habitants, né en 1533 dans la région de Arbouate, ou dans la région de Chellala, toutes deux proches de la ville de Labiod Sidi Cheikh, et décédé en 1616. Les habitants de la wilaya déléguée de Labiod Sidi Cheikh et de la wilaya d'El Bayadh, de manière générale, et ceux d'autres wilayas, et même de l'étranger, parmi les adeptes de la «tariqa cheikhia», tiennent à célébrer ce rekb annuel, classé au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco depuis 2013. Cet événement constitue une occasion pour établir une connexion entre les générations et pour consolider les rapports des jeunes à leur identité et leur histoire. «Sidi Cheikh est une figure unique et impérissable dans la mémoire collective de la population», indique le chercheur spécialisé dans l'histoire de la région et chef du service du patrimoine au niveau

de la Direction locale de la culture et des arts, Ammari Abdelkrim, ajoutant qu'il est l'une des figures emblématiques de la région et le fondateur de la tariqa soufie «cheikhia», dont le siège est situé à Labiod Sidi Cheikh, en plus de son statut comme l'un des symboles du djihad et de la résistance populaire contre l'occupation espagnole de la région d'Oran aux XVI^e et XVII^e siècles. S'agissant de l'appellation de cette manifestation, Rekb ou Waâda, le chercheur dans le patrimoine et l'histoire de la région et dans le soufisme Maâzaouz Boubker, habitant de la région et l'un des organisateurs de l'événement, a indiqué que Waâda vient du mot waâd, qui signifie la promesse, la rencontre ou le rassemblement, rekb, vient pour sa part du fait que les habitants de la région de «Stitten», située à 35 km de la ville d'El Bayadh et 160 km de la ville de Labiod Sidi Cheikh, montaient sur des bêtes, dans une sorte de procession (Rekb) pour se rendre au rassemblement de Labiodh Sidi Cheikh pour commémorer l'anniversaire de sa mort. Concernant la raison du démarrage de la caravane de Astétine, la même source ajoute que le «wali saleh Sidi Cheikh» est décédé dans cette ville, suite à ses blessures dans une bataille contre les occupants espagnols sur les côtes oranaïses, notant qu'il a recommandé qu'il soit enterré à Labiodh Sidi Cheik, alors appelée Labiodh tout court, la suite (Sidi Cheikh) ayant été ajoutée après sa disparition. D'autres sources historiques affir-

ment que le début du rekb remonte à une histoire survenue pendant la vie de Sidi Cheikh, où il a guéri un des notables de la ville de Stitten par ses prières, d'une maladie difficile, ce qui a poussé les habitants de cette région à se déplacer pour lui rendre visite à Labiodh Sidi Cheikh, dans une procession (rekb) qui s'est poursuivie après sa mort. L'attachement des gens à cette personnalité s'est renforcé après sa mort, et ils se sont mis à se rencontrer autour de sa tombe, chaque année, pour commémorer ses exploits et lire collectivement l'intégralité du Saint Coran, dans une lecture appelé la Selka, de la part des adeptes de la tariqa cheikhia, et les porteurs du Coran, qui viennent des différentes régions du pays. La waâda est également une occasion pour organiser des conférences religieuses, des sermons, des cercles de dhikr et des lectures de son poème «Yakouta» de 178 vers, portant des significations spirituelles et des leçons de vie, selon le même spécialiste. En plus d'être une occasion pour la rencontre des familles et des amis, le Rekb est une opportunité pour réconcilier les fâchés et pour se pencher sur les préoccupations des habitants, organisateurs de la waâda, qui hébergent et restaurent les convives.

Les chevauchées fantastiques et les rencontres de Melhoune, une marque déposée de cette manifestation

Cet événement, auquel participent chaque année des milliers de visiteurs, est connu

pour les performances collectives des équipes équestres de fantasia et de poudre à canon (Baroude), connues des habitants de la région et des amateurs d'équitation sous le nom de «El Aalfa», près de l'arène équestre appelée «El Faraa».

Les cavaliers, qui viennent des différentes wilayas du pays, avec leurs costumes traditionnels sur leurs Pur-sang, décorés de selles ornées de motifs et dessins aux significations multiples, se donnent à fond dans leurs shows, où les cavaliers sur le dos de leurs chevaux récitent des vers de Melhoune, contant l'histoire de la région et son vieux patrimoine.

Des expositions sont organisées pour faire connaître l'histoire de la région et la ville Labiodh Sidi Cheikh, qui a bénéficié dernièrement d'une promotion à une wilaya déléguée de la part du président de la République, et de l'histoire de résistance d'Ouled Sidi Cheikh, menée par les descendants de Sidi Cheikh, ainsi que les victoires de la Révolution du 1er Novembre aux jeunes générations.

Les autorités locales travaillent en coordination avec tous les acteurs, tels que les responsables de la zaouia et des services de la commune, pour programmer des conférences et séminaires nationaux et internationaux auxquels participent un groupe d'élite de chercheurs et de spécialistes de l'histoire, du patrimoine, du soufisme et des sciences religieuses pour présenter la personnalité éminente de Sidi Cheikh et l'histoire ancienne de la région.

GAZ

La Mauritanie intéressée par l'expérience algérienne

Le Conseiller chargé de la Coopération et de la Communication au ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie mauritanien, Ahmed Val Mohameden, a souligné la volonté de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine du gaz, compte tenu des capacités et des atouts dont elle recèle, dans le but de développer les champs de gaz.

Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion ministérielle extraordinaire préparatoire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenue au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, M. Mohameden a précisé que la Mauritanie voyait en l'Algérie «un Etat d'une expérience avérée dans le domaine du gaz».

Les champs de gaz en Mauritanie toujours en quête de développeurs et de



partenariats pourraient offrir aux deux pays «plusieurs opportunités de coopération et de partenariat d'autant que l'Algérie dispose d'instituts de formation ayant formé des cadres mauritaniens qui ont, par la suite, assumé des fonctions supérieures dans le pays», a-t-il indiqué, affichant «la volonté de son pays de renforcer les partenariats en la matière».

M. Mohameden s'est, par ailleurs, dit

satisfait de l'adhésion à ce Forum, affirmant que son pays souhaitait devenir un exportateur de cette ressource d'ici la fin de l'année.

Il a également mis en relief l'importance de réaliser de nouveaux partenariats pour le développement des champs gaziers en recourant, pour ce faire, aux technologies de pointe, notamment après l'inauguration de l'Institut de recherche sur le gaz

(GRI), jeudi à Alger, qui constitue, selon ce responsable, «une opportunité prometteuse pour la coopéra Le responsable mauritanien a souligné que cet «important» Sommet qui se tient Alger aura un grand impact sur la stabilité des marchés de l'énergie, ajoutant que le Forum constituait «une plateforme de coopération et un mécanisme d'alliances internationales».

HYDRAULIQUE

Achèvement fin 2024 des projets de raccordement des stations de dessalement aux réseaux de distribution

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a révélé, jeudi à Alger, que les projets de raccordement des cinq stations de dessalement en cours de réalisation aux réseaux de distribution avaient été lancés et qu'ils seront opérationnels, fin 2024, parallèlement à la mise en service de ces stations.

S'exprimant lors d'une audition sur la sécurité hydrique tenue par la commission de la Défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous la présidence de Gharbi Abdelbaset, président de la commission, le ministre a indiqué que ces grandes stations d'une capacité de production de 300.000 m³/jour en cours de réalisation à Cap-blanc (Oran), Fouka 2 (Tipasa), Cap-Djenat 2 (Boumerdès), Béjaïa et El-Tarf, connaissent un rythme de réalisation accéléré, ajoutant que ces systèmes seront opérationnels parallèlement à la mise en service, fin 2024, de ces stations.

Le lancement de ces stations permettra d'augmenter le taux de recours à l'eau de mer dessalée à 42% du volume total d'eau potable par rapport au taux actuel estimé à 18%, explique le ministre.

Après avoir rappelé que l'Etat avait débloqué une enveloppe importante pour ce programme, le ministre a fait savoir que la réalisation de ces stations visait de garantir l'approvisionnement des wilayas côtières en eau potable ainsi que les wilayas situées à 150 km de ces stations.

Outre ces projets en cours de finalisation, M. Derbal a rappelé le programme de réalisation de 7 nouvelles stations de dessalement d'eau de mer pour la période 2025-2030 dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Tizi-Ouzou (2 stations), Chlef, Jijel et Skikda, soulignant l'importance de réaliser ces stations de manière à assurer l'approvisionnement des habitants de ces wilayas en eau potable, de même que toutes les wilayas situées à 150 km de ces infrastructures.

Le ministre a estimé que le dessalement d'eau de mer pour soutenir l'approvisionnement des citoyens en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie due aux changements climatiques, était le meilleur choix à faire pour atteindre la sécurité hydrique vu qu'il s'agit d'une source durable, contrairement aux ressources conventionnelles, soulignant que la

bande côtière du pays favorisait la réalisation de ces projets.

Et d'ajouter que l'Algérie était pionnière dans ce domaine, à travers la réalisation de plusieurs stations de dessalement, citant les stations de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa (W. Oran), Fouka (W. Tipasa) et El Hamma (W. Alger).

Le ministre a salué, en outre, le rôle des entreprises publiques nationales chargées de la réalisation de ces stations et des systèmes de transfert d'eau, ajoutant que «ces projets sont désormais réalisés par des compétences 100% algériennes, alors que cette technologie était auparavant monopolisée par certaines entreprises étrangères».

Il a estimé, dans ce sens, que la réalisation de ces stations par des entreprises algériennes contribuait à la promotion de l'outil national de réalisation, en sus de renforcer la souveraineté nationale dans son volet relatif à la sécurité hydrique.

En sus du dessalement d'eau de mer, M. Derbal a mis en avant l'importance des eaux usées traitées produites par les stations d'épuration à travers le pays, étant classées comme quatrième

source d'eau après les eaux de surface, les eaux souterraines et l'eau de mer dessalée.

Le ministre a, en outre, souligné la nécessité de réutiliser ces eaux dans les domaines industriel et agricole, d'autant que ce dernier consomme plus de 70% des eaux mobilisées annuellement irriguant 1,5 million d'hectares de terres agricoles.

Il a, en outre, cité un plan national de réutilisation des eaux usées épurées, présenté par son département ministériel lors d'un conseil des ministres, rappelant que le président de la République avait ordonné d'entamer la mise en œuvre de ce plan pour atteindre une réutilisation de 60% des eaux épurées dans l'agriculture et l'industrie.

Pour sa part, le président de la commission ad-hoc a salué les efforts consentis par les autorités nationales en vue d'assurer la sécurité hydrique, évoquant les solutions urgentes mises en place afin de faire face au phénomène de la sécheresse, consistant en la réalisation de forages et de puits artésiens outre les grands programmes de dessalement d'eau de mer.

GHAZA

HRW demande une enquête sur des violations sionistes

HRW demande une enquête sur des violations sionistes commises contre les professionnels palestiniens de la santé, depuis le début de l'agression contre la bande de Ghaza en octobre dernier.

« **L**e procureur de la CPI devrait enquêter sur les attaques contre le système de santé à Ghaza, et sur les abus infligés à des professionnels de santé détenus », recommande Human Rights Watch (HRW). Dans un rapport publié, hier, l'ONG internationale affirme que l'armée sioniste a arbitrairement détenu des agents de santé palestiniens à Ghaza depuis octobre 2023, les a déportés vers des prisons, les a torturés et maltraités. HRW ajoute que la détention du personnel médical dans le contexte des attaques sionistes répétées contre les hôpitaux de Ghaza contribue à la détérioration catastrophique du système de santé dans l'enclave assiégée.

Témoignages accablants

L'ONG souligne, dans ledit rapport, les témoignages de médecins, d'infirmières et d'ambulanciers libérés. Les témoins ont parlé de mauvais traitements dans les prisons sionistes, notamment d'humiliations, de passages à tabac, de positions de stress forcées, de contentions. Les victimes, ajoute HRW, ont également parlé de bandeau sur les yeux pendant de longues périodes et de refus de soins médicaux, en plus de leur exposition à la torture, notamment aux viols et aux agressions sexuelles perpétrés par les forces sionistes et aux mauvaises conditions de détention de tous les prisonniers. « L'organisation non gouvernementale Healthcare Workers Watch-Palestine a documenté 259 détentions de professionnels de la santé, et a recueilli 31 témoignages décrivant des actes de torture et



d'autres abus commis par les autorités d'occupation », poursuit l'HRW. « Parmi ces abus figuraient le recours à des positions douloureuses, la privation de nourriture et d'eau, des menaces de violences sexuelles et de viol, et des traitements dégradants. Healthcare Workers Watch-Palestine a aidé Human Rights Watch à mener des entretiens avec des professionnels de santé libérés », précise-t-elle.

Au moins 310 professionnels de santé palestiniens arrêtés

L'ONG a expliqué, dans son rapport, que les autorités d'occupation n'ont pas fourni de comptes fiables, depuis des décennies pour la torture et d'autres violations contre les prisonniers palestiniens. Le ministère palestinien de la Santé de Ghaza a signalé, le 8 juillet, que les forces d'occupation avaient arrêté au moins 310 professionnels de santé palestiniens depuis le 7 octobre, indique HRW. « La détention arbitraire prolongée et les mauvais traitements infligés aux professionnels de santé ont aggravé la crise

sanitaire » à Ghaza, rapporte Human Rights Watch.

Les hôpitaux encore opérationnels disposent de moins de 1.500 lits

L'ONG indique que « depuis le 7 octobre, plus de 92.000 personnes ont été blessées à Ghaza, et les hôpitaux encore opérationnels disposent de moins de 1.500 lits. Néanmoins, les autorités sionistes n'ont autorisé que 35% des quelque 14.000 personnes ayant demandé une évacuation médicale à quitter Ghaza, a signalé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 5 août », déplore HRW. Selon le rapport, « les témoignages de professionnels de santé concordent avec ceux recueillis pour d'autres rapports indépendants, notamment les rapports publiés par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ».

Violations graves de la Convention de Genève

HRW cite également l'article 3 commun aux quatre conventions de Genève de 1949, « applicable aux hostilités entre l'entité sioniste et les groupes armés palestiniens ». L'Article stipule le que « les personnes qui ne participent pas directement aux hostilités seront en toutes circonstances traitées avec humanité ». Les « traitements cruels, torture et supplices » et « les atteintes à la dignité des personnes, notamment les traitements humiliants et dégradants » sont interdits en toutes circonstances. Les blessés et les malades « seront soignés ». Selon l'article 49 de la Quatrième Convention de Genève, applicable aux territoires occupés, ajoute l'ONG, il est interdit « les transferts forcés, en masse ou individuels, ainsi que les déportations de personnes protégées hors du territoire occupé dans le territoire de la puissance occupante [...] quel qu'en soit le motif ». **R. I. / Agences**

Palestine «Al Aqsa est une ligne rouge»

La Palestine souligne qu'« al Aqsa est une ligne rouge », a rapporté hier l'agence de presse Wafa citant le porte parole de la présidence, Nabil Abu Rudeineh. La Mosquée al Aqsa qui est une ligne rouge, a dit le porte-parole officiel du président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, rapporte l'agence presse Wafa. Selon lui, les appels du ministre extrémiste sioniste, Itamar Ben Gvir, à établir une synagogue à l'intérieur de la mosquée al Aqsa sont très dangereux. « Le peuple palestinien n'acceptera aucune atteinte à al Aqsa qui est une ligne rouge qui ne peut être atteinte du tout », a-t-il dit, selon la même source. Et d'ajouter que ces appels rejetés et condamnés à altérer la mosquée al Aqsa sont des tentatives d'entraîner la région dans une guerre religieuse qui brûlera tout le monde.

Appel à prendre des mesures immédiates

Le porte-parole officiel de la présidence palestinienne a souligné que la zone d'al Haram al Sharif, qui fait 144 dunams,

appartient uniquement aux musulmans. Il appelle la communauté internationale, en particulier l'administration américaine, à prendre des mesures immédiates pour freiner ce gouvernement d'extrême droite sioniste et le forcer à respecter le statu quo juridique et historique à El Qods. Le porte-parole de la présidence palestinienne affirme que le soutien politique, militaire et financier des Etats-Unis est ce qui encourage ces extrémistes à poursuivre l'agression contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux saints.

Les États-Unis portent la responsabilité de la guerre d'extermination

Abu Rudeineh note que les États-Unis portent la responsabilité de la guerre d'extermination à laquelle le peuple palestinien est soumis dans la bande de Ghaza, ainsi que des meurtres, des détentions et des destructions en Cisjordanie, y compris à El Qods. Il a ajouté qu'ils doivent forcer leur allié, l'entité sioniste, à cesser son agression, ses attaques et le terrorisme de

ses colons. Les déclarations du ministre sioniste extrémiste coïncident avec un nombre croissant de colons effectuant des prières lors de leurs incursions à al Aqsa, sous la protection de la police d'occupation. Cette dernière autorise, depuis 2003, les colons à prendre d'assaut la mosquée al Aqsa tous les jours de la semaine, sauf le vendredi et le samedi et ce, sans l'approbation du Département des dotations islamiques censée gérer ce lieu saint.

Actes de provocation sioniste

Depuis sa prise de fonction en décembre 2022 dans le gouvernement de Benjamin Netanyahu, Ben-Gvir a pris d'assaut l'esplanade de la Mosquée à plusieurs reprises, malgré les critiques palestiniennes, islamiques, arabes et internationales. Pour les Palestiniens, l'entité sioniste intensifie ses mesures visant à judaïser la ville d'El Qods y compris la mosquée al Aqsa, et à effacer son identité arabe et islamique or El Qods est la capitale de leur futur Etat, conformément à la légalité internationale. **R. I. / Agences**

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 40.435 martyrs

Le bilan de l'agression sioniste barbare contre la bande de Ghaza est passé à 40.435 martyrs et 93.534 blessés depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée de l'occupation sioniste a commis une série de massacres au cours des dernières 48 heures dans la bande de Ghaza, faisant 30 martyrs. Un précédent bilan a fait état de 40.405 martyrs et 93.468 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent **R. I. / Agences**

TABAC ET ENVIRONNEMENT

L'OMS tire la sonnette d'alarme

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié de nouvelles informations sur la mesure dans laquelle le tabac nuit à l'environnement et à la santé humaine, et a lancé un appel afin que des mesures soient prises pour rendre l'industrie plus responsable des destructions qu'elle cause.

Chaque année, l'industrie du tabac est responsable de plus de 8 millions de décès, de la destruction de 600 millions d'arbres, 200.000 hectares de terres, de la perte de 22 milliards de tonnes d'eau et de l'émission de 84 millions de tonnes de CO₂. Le tabac est cultivé majoritairement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où il existe un besoin vital en eau et en terres agricoles pour la production des denrées alimentaires destinées à la région. Au lieu de cela, ces ressources sont utilisées pour cultiver des plants de tabac mortels, tandis que la déforestation gagne de plus en plus de terrain.

Le rapport de l'OMS intitulé : «*Le tabac : un poison pour notre planète*»



souligne que l'empreinte carbone de l'industrie qui provient de la production, de la transformation et du transport du tabac équivaut à un cinquième du CO₂ produit par l'industrie du transport aérien commercial chaque année, contribuant ainsi au réchauffement climatique.

«*Les produits du tabac représentent les principaux déchets sur la planète, et contiennent plus de 7.000 produits chimiques toxiques, qui pénètrent dans notre environnement lorsqu'ils sont jetés. Environ 4.500 milliards de filtres à cigarettes polluent nos océans, nos*

fleuves, nos trottoirs, nos parcs, nos sols et nos plages chaque année», a déclaré le docteur Ruediger Krech, directeur du département promotion de la santé à l'OMS.

Des produits comme les cigarettes, le tabac sans fumée et les cigarettes électroniques contribuent également à l'accumulation de pollution par les plastiques. Les filtres à cigarettes contiennent des microplastiques et constituent le deuxième type de pollution par les plastiques le plus élevé au monde.

En dépit du marketing mené par l'industrie du tabac, aucun élément ne permet

d'affirmer que les filtres présentent des avantages avérés pour la santé. L'OMS appelle les décideurs politiques à considérer les filtres à cigarettes pour ce qu'ils sont, à savoir des plastiques à usage unique, et à envisager d'interdire les filtres à cigarettes pour protéger la santé publique et l'environnement.

Les coûts associés au nettoyage des produits du tabac qui sont jetés incombent aux contribuables plutôt qu'à l'industrie qui est à l'origine du problème. Chaque année, cela coûte à la Chine environ 2,6 milliards de dollars des États-Unis (USD) et à l'Inde environ 766 millions USD. Le coût pour le Brésil et l'Allemagne s'élève à plus de 200 millions USD. Des pays comme la France et l'Espagne et des villes comme San Francisco ont décidé d'agir. En effet, suivant le principe du pollueur-payeur, ils ont réussi à instaurer une législation en matière de responsabilité élargie des producteurs qui rend l'industrie du tabac responsable du nettoyage de la pollution qu'elle crée.

L'OMS exhorte les pays et les villes à suivre cet exemple, et à soutenir les cultivateurs de tabac afin qu'ils se réorientent vers des cultures durables, à imposer de fortes taxes sur le tabac (qui pourraient également inclure une taxe environnementale) et à proposer des services de soutien destinés à aider les gens à arrêter de fumer.

Source : OMS

CANCER DU POUMON

Causes et traitements

Le cancer du poumon atteint chaque année plus d'un million de personnes dans le monde. Le tabagisme en est le premier facteur de risque. À l'heure actuelle aucun dépistage systématique du cancer du poumon n'est proposé, car aucune méthode n'a encore pu faire la preuve de son efficacité. Le cancer du poumon touche davantage les hommes que les femmes (66 % d'hommes et 34 % de femmes). Son incidence est stable depuis 1980 chez l'homme mais en progression chez la femme du fait de l'augmentation du tabagisme féminin. Il peut atteindre des sujets jeunes (moins de 40 ans) car le tabac est parfois initié dès l'adolescence.

Les causes du cancer du poumon

Le tabagisme est le principal facteur de risque de cancer du poumon. La consommation quotidienne de tabac sous toutes ses formes (cigarette, tabac à rouler, cigare, pipe...) est responsable d'environ 8 cancers du poumon sur 10. La durée pendant laquelle on a fumé, c'est-à-dire le nombre d'années d'exposition est plus important que la quantité de tabac fumé par jour. Il faut donc mieux s'arrêter de fumer le plus tôt possible pour diminuer le risque de cancer, plutôt que de réduire la quantité de tabac consommée par jour, car fumer même très peu mais quotidiennement et pendant longtemps est beaucoup plus nocif que fumer beaucoup sur une période plus courte.

Enfin le tabagisme passif, c'est-à-dire le fait d'être exposé à la fumée de cigarette

sans fumer, augmenterait de 30 % le risque de développer un cancer pulmonaire. Plus rarement, c'est une exposition professionnelle à des produits toxiques comme l'amiante, l'arsenic, le cobalt, le nickel, ou le chrome par exemple, qui est en cause. Ces cancers du poumon non liés au tabac représentent environ 15 % des cas. Le risque de cancer pulmonaire est multiplié en cas d'exposition professionnelle à ces substances et de tabagisme associé.

Localisation

Le cancer du poumon est aussi appelé cancer bronchique. Il atteint les cellules des bronches ou les cellules qui tapissent les alvéoles pulmonaires. On distingue deux types de cancers bronchiques qui n'ont pas le même aspect au microscope et ne réagissent pas de la même façon aux traitements contre le cancer :

les cancers dits «non à petites cellules» qui sont les plus fréquents (environ 80 % des cas),

les cancers dits «à petites cellules» qui représentent 15 à 20 % des cancers bronchiques.

Les signes qui alertent

Les symptômes du cancer du poumon sont multiples et de nature différente selon qu'il soit lié ou non au tabagisme. Des symptômes respiratoires sont présents dans la moitié des cas (toux persistante, essoufflement, douleur thoracique, crachats striés de sang, infections pulmonaires fréquentes) ;

Des signes généraux comme une fatigue

anormale, une perte d'appétit ou un amaigrissement. D'autres signes moins fréquents comme une modification de la voix, des sifflements à la respiration ou une difficulté à avaler. Si ces symptômes sont persistants, ils doivent amener à consulter immédiatement un médecin.

Comment est établi le diagnostic ?

Si certains symptômes font suspecter un cancer pulmonaire, le médecin prescrit alors une série d'examens pour confirmer ou infirmer le diagnostic. Généralement sont réalisés un examen des crachats à la recherche de cellules malignes par microscopie, une radiographie et un scanner du thorax, et une fibroscopie bronchique qui permet de réaliser une biopsie (pour identifier le type de cancer) et de visualiser les bronches afin de préciser l'extension de la tumeur. Parfois une ponction transpariétale doit être effectuée.

Le diagnostic histologique par microscopie d'un fragment de tissu permet de distinguer le type de cancer bronchique. Si le diagnostic de cancer bronchique est confirmé, d'autres examens sont nécessaires pour localiser d'éventuelles disséminations secondaires (métastases) dans l'organisme. Le médecin peut alors demander par exemple une scintigraphie osseuse, une échographie du foie, une échographie endo-oesophagienne, une angiographie pour visualiser une éventuelle atteinte de l'aorte et des vaisseaux pulmonaires, ou encore une médiastinoscopie à la recherche d'une

atteinte des ganglions du médiastin. Certaines tumeurs peuvent exprimer une mutation génétique. La recherche de ces mutations est réalisée via une biopsie des cellules cancéreuses (= prélèvement) qui est envoyée pour analyse à un laboratoire d'anatomopathologie. Le résultat permettra de mieux adapter le traitement en optant pour les thérapies ciblées, dont le rôle est de bloquer le mécanisme de croissance des cellules cancéreuses.

Traitements adaptés au type de cancer bronchique

L'arrêt du tabac constitue toujours un point préalable au traitement. Les thérapies choisies dépendent ensuite du type de cancer bronchique identifié, de son stade d'évolution et de l'état général du patient. L'ablation d'un lobe pulmonaire ou de l'ensemble du poumon peut être effectuée. Ensuite une chimiothérapie associée ou non à une radiothérapie est souvent proposée en fonction des cas. Dans des formes relativement étendues de cancer une chimiothérapie est parfois réalisée avant la chirurgie afin de réduire le volume tumoral. Enfin dans certaines formes très étendues avec métastases, la chirurgie n'est pas réalisée. Un traitement associant chimiothérapie, radiothérapie et thérapies ciblées vise alors à contrôler l'évolution de la maladie. Après les traitements un suivi médical sera mis en place, qui comprend des visites de contrôle en moyenne tous les 3 à 4 mois et un scanner thoracique tous les 6 mois.

Agences

ASTÉRIX ET LES INDIENS



20h25

TMC

Vers l'an 50 av. J.-C., le village gaulois d'Astérix résiste toujours et encore à l'envahisseur romain grâce à la potion magique du druide Panoramix. Mais César décide d'en finir une bonne fois pour toutes. Il demande au perfide Lucullus, son redoutable conseiller, de le débarrasser de ces irréductibles Gaulois qui le narguent depuis trop longtemps. Lucullus imagine alors d'enlever Panoramix et de l'expédier à l'autre bout du monde. Sans le druide et sa potion magique, les Gaulois ne vont pas pouvoir résister à l'armée romaine...

PRISCILLA



20h10

CANAL+

En 1959, Priscilla Beaulieu, une collégienne américaine de 14 ans, vit à Bad Nauheim, en Allemagne, où on père, militaire, est stationné. Un jour, dans un café, elle est abordée par un jeune soldat qui lui propose de l'emmener à une soirée avec Elvis Presley, qui termine son service militaire dans la région. Le chanteur de 24 ans est immédiatement séduit par le caractère de l'adolescente, tout en ayant conscience de leur différence d'âge. Tous deux se revoient quelques fois avant qu'Elvis ne reparte pour les Etats-Unis. Priscilla vit mal cette séparation et pense tout le temps à Elvis.

ALIEN THEORY
ENQUÊTE SUR LES OVNIS



20h10

RMC
STORY

Le spécialiste Giorgio Tsoukalos revient sur les enquêtes les plus fascinantes ouvertes après les déclarations de témoins oculaires affirmant être certains d'avoir vu des « Objets Volants Non Identifiés », désignés sous l'acronyme OVNI. Les déclarations desdits témoins et des déplacements sur les lieux indiqués comme étant ceux des rencontres racontent beaucoup. Selon G. Tsoukalos, ce sont des véritables confrontations où même peut être des rendez-vous qui ont été occasionnées par ces visites extraterrestres.

LA STAGIAIRE
LE SAUVEUR



20h10

3

Une dépouille est mise au jour dans une zone boisée aux alentours de Marseille. Le trépassé s'avère être un médecin généraliste nouvellement établi dans ce secteur en manque de professionnels de santé. Son trépas bouleverse la population locale, privée d'un praticien indispensable. Les juges Delcourt et Meyer prennent en charge l'investigation. Leur mission consiste à explorer minutieusement l'environnement familial du défunt, ainsi que ses rapports avec sa patientèle. L'enquête s'annonce complexe, entre les enjeux médicaux d'une région délaissée et les possibles tensions personnelles ou professionnelles.

LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LA NUIT DES LONGS
COUTEAUX



19h55

arte

A l'été 1934 et depuis près d'un an et demi, Adolf Hitler a mis l'Allemagne au pas, ayant réussi à anéantir la démocratie. Ses opposants jetés en prison, le parti nazi est devenu le parti unique. Mais le pouvoir de son leader, tiraillé entre milieux conservateurs et les révolutionnaires, est encore fragile. Il va trancher dans le sang en organisant une opération criminelle d'Etat qui va durer trois jours, une vague d'assassinats que l'histoire a retenu sous le nom de Nuit des longs couteaux. Parmi les victimes, son vieil ami Ernst Röhm, chef de file de la tendance révolutionnaire.

J'IRAI DORMIR CHEZ VOUS
KIRIBATI



20h05

5

Le globe-trotteur part en République des Kiribati. Cet Etat d'Océanie est composé d'une trentaine d'atolls. Le routard commence son voyage à Tarawa où se trouve la capitale et où il est invité à une fête de famille. Puis le baroudeur se rend à Maiana, une étroite bande de terre où se trouvent quelques villages. C'est dans un décor de rêve qu'Antoine termine son périple : un lagon bleu turquoise, des huttes et la tranquillité. Les insulaires demandent à voir son film qu'il projette sur un drap. Les rires fusent de toute part. Antoine fait bien partager sa joie de découvrir ces îles sans touristes où il reçoit un accueil...

9-1-1
CROISIÈRE DE RÊVE



20h10

6

Après leur mariage, pour leur lune de miel, Athena et Bobby décident de partir pour une belle croisière. Mais leur sens du devoir les oblige à suspendre leurs vacances de façon brutale et inattendue. En effet, ils rencontrent Lola, une ancienne patiente qu'ils avaient calmé après une tentative d'exhibition désespérée et vengeresse. Pendant ce temps, un avion de chasse piège un civil et un incident inhabituel met un couple dans une situation particulièrement délicate. Ils se retrouvent en effet coincés ensemble. La saison 7 démarre en trombe. Les péripéties et les situations délicates s'enchaînent.

SNAPPED : DISPARITIONS
INQUIÉTANTES



20h05

Chérie
25

Le 2 juin 2007, alors que Kelsey Smith, 18 ans, se rend dans un centre commercial, elle disparaît subitement. Ses parents se mettent à sa recherche et découvrent sa voiture sur le parking du centre commercial. Arrivée sur les lieux, la police embarque la voiture et l'envoie pour analyse d'empreintes digitales et d'ADN. Tous les proches de Kelsey sont interrogés et rapidement innocents. Les images de surveillance du magasin montrent Kelsey faisant ses achats, mais également un homme suspect qui semble surveiller la jeune femme.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:37
Dohr	12:49
Asr	16:29
Maghreb	19:22
Icha	20:50

ENERGIE

LA LIBYE FERME SES CHAMPS PÉTROLIERS

Le gouvernement libyen présidé par le Premier ministre Oussama Hammad, qui a été nommé par la Chambre des représentants il y a trois ans, basé à Benghazi et administrant l'est du pays et les villes du sud mais non reconnu par la communauté internationale, a annoncé, hier lundi, l'état de « force majeure » sur l'ensemble du secteur pétrolier et l'arrêt de la production et des exportations. Une décision prise en raison de vifs désaccords sur la gestion de la Banque centrale du pays, a justifié Oussama Hammad dans une déclaration vidéo. L'agence de presse libyenne a indiqué que le gouvernement a déclaré un état de « force majeure » sur tous les champs pétroliers, les ports et les institutions, dans le contexte des événements survenus à la Banque centrale de Libye (BCL). La Libye, en proie à la violence et aux divisions, est dirigée par deux gouvernements rivaux, l'un à Tripoli (ouest), dirigé par Abdelhamid al-Dabiba, reconnu par les Nations unies, et l'autre à Benghazi (est), dirigé par Osama Hammad, mandaté par la Chambre des représentants et soutenu par le commandant militaire Khalifa Haftar. Les tensions autour du contrôle de la Banque centrale BCL se sont accrues après que le président du Conseil présidentiel, Mohammed al-Manafi, a pris la décision de remplacer le gouverneur de la BCL, Seddik al-Kabir, et le conseil d'administration, décision qui a été rejetée par



le parlement. La BCL reste le seul dépositaire internationalement reconnu des revenus pétroliers libyens. Le gouverneur de la BCL, Seddik el-Kebir, en poste depuis 2012, est critiqué pour sa gestion du budget de l'État, alimenté par les recettes pétrolières, notamment par l'entourage du Premier ministre Dbeibah. Il y a près de deux semaines, plusieurs dizaines de personnes, dont certaines armées, s'étaient rassemblées devant le siège de la BCL avec l'intention d'en faire sortir le gouverneur avant

d'être dispersées. La Libye, l'un des principaux producteurs de pétrole de la Méditerranée, est instable depuis le soulèvement de 2011 soutenu par l'OTAN. Le pays est divisé entre des factions rivales à l'est et à l'ouest. Cette décision risque de faire flamber davantage le prix du Brent qui a connu, ce lundi, une hausse au début des échanges asiatiques, en raison des craintes que l'escalade de la situation au Moyen-Orient, suite à une attaque sioniste sur des cibles du Hezbollah dans le sud du Liban.

DÉCÈS DE FAROUK AL-QADDOUMI

SALAH GOUDJIL PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Suite au décès du membre du Comité central du mouvement Fatah et du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Farouk Al-Qaddoumi, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a adressé, hier lundi, un message de condoléances au président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh. « C'est avec une immense tristesse que j'ai

appris la nouvelle du décès de Farouk Rafiq Assad al-Qaddoumi (Abou al-Loutf), membre du Comité central du mouvement Fatah et du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, à l'âge de 93 ans, après une vie passée au service de la Palestine, pays frère, de sa juste cause et du droit de son peuple à l'autodétermination et à

l'indépendance », a écrit Salah Goudjil dans son message de condoléances. Louant les qualités du défunt Farouk al-Qaddoumi, Salah Goudjil a ajouté qu'il « était l'un des bâtisseurs du mouvement de libération nationale de la Palestine à la fin des années 1950 ». Poursuivant, Salah Goudjil a affirmé que le défunt « a marqué de son empreinte le parcours de la juste cause palestinienne à travers ses réalisations en tant que membre du Comité central, responsable des relations extérieures et membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, puis en tant que membre du Conseil national, président du Département politique de l'organisation et responsable du Département des affaires étrangères de l'OLP en 1989 ». « En cette douloureuse épreuve, je vous présente, ainsi qu'au peuple palestinien frère et à la famille du défunt, au nom des membres du Conseil de la nation algérien et en mon nom personnel, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de vous prêter, ainsi qu'à ses proches, patience et réconfort », a conclu le président du Conseil de la nation.



BOURSE

La COSOB lance son nouveau site web

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de son nouveau site web, désormais doté d'un design plus moderne, et ce, dans le cadre de la démarche du régulateur du marché boursier visant à suivre l'évolution numérique que connaît l'Algérie. Cet outil de communication digitale, accessible sur l'adresse www.cosob.dz, « représente la vitrine numérique de la commission en tant qu'autorité de régulation du marché financier Algérien. Il a été conçu pour être une source des dernières nouvelles et une plateforme qui fournit des informations complètes sur le marché financier Algérien et ses principaux intervenants », souligne la Cosob. Il reflète également « la volonté et la stratégie de la Cosob pour s'adapter aux transformations numériques, et traduit les efforts déployés par la commission pour s'améliorer et son engagement continu à fournir les meilleurs services à tous les opérateurs et acteurs clés du marché financier », selon la même source. Parmi les principales caractéristiques du site, qui se distingue par une interface moderne et facile à utiliser, ainsi que par des spécifications conformes à l'évolution numérique dans le domaine de la conception moderne de sites web, est qu'il offre un accès rapide aux informations et données du marché, ce qui offrira aux visiteurs une expérience unique en termes de facilité de navigation et d'accès à l'information, indique le communiqué. Le nouveau site web comprend plusieurs sections relatives aux décisions émises, aux autorisations et agréments accordés par la commission, ainsi qu'à tous les règlements, instructions et textes juridiques régissant le fonctionnement de la Bourse. Il propose également diverses statistiques de marché mises à jour régulièrement, ainsi que toutes les informations financières des sociétés cotées en bourse. La Cosob a indiqué, qu'à travers le lancement de ce nouveau site web, elle compte « offrir un environnement numérique sécurisé et efficace aux professionnels du marché mais aussi aux étudiants qui leur fournit tous les détails sur la formation dans le domaine des marchés financiers, ainsi que des contenus éducatifs riches sous forme de rubriques dédiées à l'éducation financière, et à l'avenir, toutes études et recherches réalisées par les équipes de la Commission en toute transparence ».

BALANCE COMMERCIALE

Un excédent de 3,75 milliards

Le ministre du Commerce, M. Tayeb Zitouni, a présidé, hier à Alger, la cérémonie officielle d'installation des nouveaux membres du comité de suivi du commerce extérieur, a rapporté un communiqué du ministère cité par des médias. Intervenant à cette occasion, le ministre Zitouni a assuré que la balance commerciale a enregistré durant les 7 premiers mois de l'année en cours un excédent de 3.75 milliards de dollars alors que la valeur des importations est de l'ordre de 26.62 milliards de dollars contre 30.36 milliards de dollars d'exportation.